



Easy Brexit



3000€ HT



PUBLIC

Exportateurs réguliers au Royaume-Uni.



LE "+"

Un accompagnement personnalisé dans la durée, qui vous garantit des réponses à mesure que votre « situation Brexit » évolue.



INFOS

Prestation éligible au dispositif d'aide régionale du Compte Individuel Export et au Chèque Relance Export.



LIVRABLE

Remise d'une cartographie des risques, d'un état des lieux avec des recommandations et des solutions concrètes à vos problématiques BREXIT.

L'ensemble de notre offre est en ligne sur teamfrance-export.fr/hautsdefrance

Vous exportez déjà régulièrement sur le marché britannique de manière significative et vous souhaitez sécuriser votre courant d'affaires ? La solution **EASY BREXIT est faite pour vous.**

OBJECTIFS

Le Brexit et l'accord de commerce et de coopération trouvé le 24 décembre dernier redéfinissent profondément et durablement les conditions et les règles des échanges entre l'UE et le Royaume-Uni. **Easy Brexit** vous permet d'identifier les risques pour votre activité et les moyens de vous en prémunir, mais aussi les nouvelles opportunités qui s'offrent à vous.

DESCRIPTIF

Easy Brexit vous facilite l'accès au marché britannique en vous proposant :

- 1. l'évaluation de votre situation** face au risque BREXIT, grâce à un point conseil avec votre conseiller international et le bureau de Business France à Londres
- 2. l'information/veille BREXIT :**
 - la participation offerte aux réunions du Club d'affaires franco-britannique "Channel Hub"
 - l'inscription à la newsletter juridique et réglementaire Brexit
 - l'envoi régulier d'offres de partenariats technologiques ou commerciaux issues du réseau EEN

3. des revues de presse mensuelles couvrant 32 secteurs, 24 thèmes et 11 **tutoriels thématiques**

4. une hotline (crédit de 8 heures) opérée par les juristes de CCI international Hauts-de-France pour répondre à vos problématiques réglementaires jusqu'au 31.12.2021

5. un facilitateur Brexit à Londres (forfait de 16 heures), parmi les 22 chargés d'affaires sectoriels, travaillant avec un réseau d'experts en France et au Royaume-Uni capable de vous apporter une réponse opérationnelle, précise et rapide (autorités françaises, britanniques ou européennes, agences publiques de référence, etc..).

6. l'accompagnement de votre projet par votre conseiller international et la **coordination** avec les différents experts et opérateurs impliqués.

A noter : Le site internet <https://brexit.hautsdefrance.fr>, porté par le Conseil Régional en collaboration avec CCI International et ses partenaires, permet aux chefs d'entreprises de trouver un premier niveau d'information par le biais d'une foire aux questions renvoyant vers les interlocuteurs privilégiés et les liens utiles. La plateforme apporte également un 2nd niveau d'information grâce au réseau d'experts mobilisés, permettant ainsi de poursuivre le plus sereinement possible le business avec le Royaume-Uni.

CONTACT

Karine OUTREQUIN

03 22 82 21 70

k.outrequin@cci-international.net